



**FEDERATION CYCLISTE DE WALLONIE-BRUXELLES (F.C.W.B.) a.s.b.l.**  
**ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**  
**Convocation des membres actifs**

Le Conseil d'Administration informe les membres de la F.C.W.B. qu'une Assemblée Générale Extraordinaire, se tiendra le **mardi 16 décembre 2025 à 18h30**, au Centre ADEPS La Mosane, Allée du Stade à 5100 Jambes.

Ne sont autorisés à user du droit de vote que les membres actifs désignés par leur Comité Régional.

Chaque membre actif possède une voix. Toutefois, un membre actif peut se faire représenter par un autre membre actif du même Comité Régional. Le nombre de procurations par membre actif présent est limité à une. Celle-ci, dûment complétée par les personnes concernées, est à présenter à l'accueil de **18h00 à 18h30**, préalablement à l'ouverture de l'Assemblée Générale Extraordinaire. La remise des bulletins de vote à l'ayant droit est suffisamment justifiée par la reconnaissance de son identité et de son inscription dans la liste des membres actifs.

**Ordre du jour**

- 1 : Accueil par le Président
- 2 : Présentation des candidats
- 3 : Vérification des pouvoirs (Membres actifs présents ou représentés)
- 4 : Début des votes pour l'élection du président
- 5 : Présentation et approbation du Budget 2026
- 6 : Proclamation des résultats

Tubize, le 21 novembre 2025.

Le Président,  
Thierry MARECHAL

